



**BILLET DE BLOG** 3 novembre 2022

# Partenariats pour une transition énergétique juste : peuvent-ils vraiment faire la différence, et comment ?

---

## Auteurs

Marta Torres Gunfaus

Directrice du programme Climat

Emily Tyler

Climate Lead at Meridian Economics, Cape Town, South Africa

Sébastien Treyer

Directeur général

Chukwumerije Okereke

Professeur, Université fédérale Alex-Ekwueme Ndufu-Alike (AEFUNAI), Nigeria

Rizaldi Boer

Centre pour la gestion des risques et opportunités climatiques en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, Université IPB

Bryce McCall

Researcher in the Energy systems analysis and planning group

Hilton Trollip

Chercheur associé

Emilio La Rovere

Professeur, université fédérale de Rio de Janeiro

Sécou Sarr

Directeur exécutif, Enda Énergie

---

 Temps de lecture: 6 min

# Just Energy Transition Partnerships



À l'approche de la COP27, l'annonce potentielle de plusieurs accords financiers spécifiques à certains pays, appelés "partenariats pour une transition énergétique juste" (JETP en anglais), suscite de fortes attentes quant à leur capacité à rétablir la confiance dans les négociations climatiques et à débloquer des actions, principalement dans les économies émergentes dépendantes du charbon. Ces annonces potentielles s'inscriront dans le sillage de l'[accord conclu l'année dernière à la COP 26 avec l'Afrique du Sud](#) et répondront à l'[engagement pris par le G7](#) en juin 2022 de reproduire un tel accord dans des pays comme l'Inde, l'Indonésie, le Sénégal et le Vietnam. Cependant, [l'issue de tels accords apparaît aujourd'hui très incertaine](#). Dans quelles conditions les JETP pourraient-ils tenir leurs promesses ?

Du point de vue des experts nationaux des pays en développement et des contributeurs à l'architecture de l'Accord de Paris sur le climat, nous observons cette évolution comme étant à la fois encourageante mais aussi comme pouvant contenir des signaux d'alarme. Ceux-ci peuvent se traduire par un silence, des critiques ou des retards dans les annonces politiques relatives aux JETP lors de la COP 27. Selon nous, cela ne doit pas être interprété comme un signe de manque d'ambition de la part des grandes économies émergentes, mais plutôt comme un refus de continuer à soutenir une réponse internationale inadéquate. Les négociations internationales sur le climat n'ont pas encore permis d'obtenir le volume ou le type d'aide financière qui correspond aux [besoins des pays en développement en matière de transition](#) ou à l'impératif mondial de décarbonation. En outre, le discours dominant se concentre sur la démonstration d'une atténuation additionnelle sans accorder une attention suffisante à la souveraineté des pays et aux efforts de planification en cours.

Pour être significatifs pour les économies émergentes, les accords relatifs aux JETP doivent être qualitativement et quantitativement différents du financement du climat et du développement tels que nous les connaissons. Il est important de noter qu'ils doivent s'inscrire dans le cadre de l'objectif global de ne pas dépasser 1,5°C de réchauffement de la planète, objectif associé à des trajectoires historiques et des responsabilités différenciées selon les pays. Pour être utiles aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique, les JETP doivent permettre de tester de nouvelles méthodes de travail concrètes et d'aborder des problèmes particuliers qui ont surtout été discutés à un niveau théorique. À partir d'une [observation attentive de l'expérience pionnière de l'Afrique du Sud au cours de l'année écoulée](#), nous partageons quelques réflexions sur la forme de ces améliorations, et sur ce qu'il

faudrait faire pour les concrétiser.

Les JETP doivent faire la différence sur les montants d'argent mobilisés. Le JETP sud-africain cherche à fournir 8,5 milliards de dollars de financement pour les 3 à 5 prochaines années. C'est une goutte d'eau dans l'océan des coûts réels de la transition sud-africaine qui ont été estimés à environ 250 milliards de dollars d'ici 2050<sup>1</sup>. Ce montant initial doit donc être accompagné d'un financement public concessionnel suffisant pour catalyser une plus grande échelle d'investissements, qui devraient être privés. Le plan d'investissement du JETP de l'Afrique du Sud n'a pas encore été publié, nous ne savons donc pas encore si ce sera le cas. Les JETP doivent montrer que les pays riches sont déterminés à atteindre l'objectif initial de 100 milliards de dollars par an fixé par l'Accord de Paris pour le financement du climat, à se préparer à un engagement adéquat pour l'après-2025 et, compte tenu de l'ampleur des besoins, à faire en sorte que ce financement soit largement concessionnel, qu'il repose sur des subventions plutôt que sur des prêts et qu'il soit conçu pour mobiliser des capitaux privés additionnels.

Deuxièmement, les JETP doivent devenir une référence pour les nouveaux moyens d'assurer l'alignement des flux financiers sur un avenir durable et à faibles émissions de carbone, comme l'exige l'article 2.1.c de l'Accord de Paris. À cette fin, les JETP doivent passer de la focalisation historique du financement climatique sur les projets à des approches « systémiques » qui font du développement un élément central. Cela signifie que les résultats en matière de développement doivent orienter le débat tel qu'il est formulé par les pays, qu'il s'agisse de l'accès à l'énergie, de l'industrialisation, de la pauvreté ou de la compétitivité. Cela signifie également qu'il faut s'attaquer aux obstacles qui ne sont pas seulement techniques et financiers, mais aussi, et de manière très significative, institutionnels et politiques. Si la réduction de la dette peut être la mesure d'atténuation la plus importante, nous devons être prêts à innover. Cela nécessite de la flexibilité et de nouvelles mesures de la performance, notamment en trouvant des moyens raisonnables de balayer les engagements en faveur de résultats spécifiques en matière d'émissions à l'échelle de l'économie en échange du financement d'une petite partie seulement de l'investissement qui sera nécessaire pour y parvenir.

Troisièmement, les JETP doivent être négociés différemment des accords passés. Dans notre monde interconnecté, le système des donateurs, dans lequel les pays développés fixent les conditions du soutien financier, doit céder la place à de véritables partenariats, dans lesquels les pays en développement dirigent et s'approprient les plans d'investissement et les politiques dédiées à leurs transitions. Des processus tels que le développement des stratégies de long terme peuvent être utilisés pour générer cette contribution, mais aussi pour ancrer les résultats de ces accords par leur révision continue, en soutenant l'élaboration de politiques publiques et de stratégies d'investissement cohérentes au fil du temps. L'expérience sud-africaine est instructive à ce titre. Elle a commencé par des besoins nationaux bien formulés, une condition indispensable et un rappel de l'importance d'investir dans les capacités nationales. Ce que l'Afrique du Sud a moins bien fait jusqu'à présent, c'est mettre la barre plus haut en matière de transparence quant à la manière dont les besoins financiers sont formulés et exprimés, malgré les récents progrès réalisés en la matière dans le domaine de la transition énergétique juste.

Sur la base de l'expérience sud-africaine, les JETP peuvent avoir d'autres avantages très importants, en soulignant le déclenchement d'une discussion nationale ciblée pour cristalliser les besoins d'investissement spécifiques des pays en cohérence avec les objectifs climatiques et de développement à long terme. Cependant, en tant que mécanisme de financement spécifique, nous pensons que les JETP ne feront la différence au niveau mondial que s'ils montrent la voie de la coopération à l'avenir, en améliorant la justice et l'équité du système financier international, et en démontrant un changement significatif dans le quantum des financements fournis.

---

<sup>1</sup> Blended Climate Finance Task Force and Complex Systems in Transition, 2022

- 
- CLIMATE
- FINANCEMENT DES ÉCONOMIES EN DÉVELOPPEMENT
- ENERGY
- PARIS AGREEMENT
- CARBON NEUTRALITY